



LE VILLAGEOIS

Bulletin municipal de KUNTZIG N°30

J
U
I
N

2
0
2
5



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

SOMMAIRE

BULLETIN MUNICIPAL JUIN 2025

Mot du Maire	3
Budget	4 / 5
Vie municipale	6 / 7 / 8
Nouvelles du CCAS	9 / 10
Vie associative	11 / 12 / 13 / 14 / 15
Ecole élémentaire	16
Portraits	17 / 18 / 19
Urbanisme	20
Environnement	21
Renaturation de la Bibiche	22
Conseil de fabrique	23
Etat civil et agenda	24

Pour recevoir des infos en temps réel de votre commune!
Téléchargez l'application :



Directeur de la publication : M. le Maire de KUNTZIG, Patrick BECKER
Rédaction, conception: Commission communication de la commune de KUNTZIG
Photos : Commune de KUNTZIG, Michel Quetlard
Impression : A2V numérique - 57190 FLORANGE

Mairie de KUNTZIG
2 GRAND'RUE
57970 KUNTZIG
Téléphone 03 82 56 09 23
Courriel: mairie@kuntzig.fr
Site internet: www.kuntzig.fr



Chères Kuntzigeoises, chers Kuntzigeois, chers Amis,



Vous découvrez le 30ème numéro de notre « Villageois », support d'information communal qui complète l'application « Panneau Pocket » laquelle nous permet de vous alerter et de vous annoncer différents événements qui rythment notre quotidien.

Vous êtes maintenant plus de 840 smartphones ou tablettes qui utilisent ce moyen d'information.

Le panneau d'information numérique placé sur le mat devant la Mairie ne fonctionnant plus correctement sera démonté.

Il a été remplacé par l'écran numérique fixé sur le mur, à l'arrière de la Mairie, sur lequel tous les documents d'affichage légal sont consultables et téléchargeables. Ce nouveau matériel vous permet d'accéder aux arrêtés, aux documents d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux...) et à de nombreux autres documents, et ce 24h/24.

De récents travaux de climatisation ont été réalisés dans le bâtiment Mairie, rendant plus supportables les conditions d'accueil et de travail en période de canicule.

L'avancement du projet de construction du groupe scolaire fait l'objet d'un article dans ce numéro. Les élus, les enseignants, l'inspectrice d'académie travaillent ensemble pour l'aboutissement du meilleur projet.

Depuis quelques années, le club de football de KUNTZIG, la JSK, n'avait plus d'équipe engagée en championnat, une section « loisir » maintenait le club sous perfusion. La commune possédant des équipements toujours entretenus, le Conseil municipal a acté la création d'un nouveau Club de football qui engagera une équipe senior pour la prochaine saison 2025/2026. Les jeunes de notre commune ont accueilli avec enthousiasme la nouvelle.

Une cinquantaine de promesses d'engagement a été recensée lors de l'assemblée générale de création qui s'est tenue à l'Hexagone ce mois d'avril. Je souhaite sincèrement à Loïc Clément, son Président, et son équipe dirigeante de réussir leur pari et de porter à nouveau les couleurs de KUNTZIG sur les terrains du territoire.

Engagée et labellisée « 2 fleurs » depuis quelques années, la municipalité poursuit son engagement aux côtés du Label national de la qualité de vie et du bien vivre durable « Villes et Villages fleuris ». L'amélioration globale de notre cadre de vie incluant les grands enjeux environnementaux est notre guide afin de préserver nos ressources naturelles, de protéger la biodiversité et de s'adapter aux changements climatiques. De nombreuses actions en ce sens ont été menées dans notre commune depuis des années, rassemblant les habitants, les enfants, les associations et les élus autour de ces thématiques. Nous accueillerons début juillet le jury du label composé de spécialistes pour une visite de la commune et une évaluation de nos actions qui donnera lieu à des échanges avec les élus et le personnel technique communal. Un rapport nous sera transmis qui nous permettra d'évoluer et de rédiger notre feuille de route pour les années à venir.

Les beaux jours approchent, ainsi que les vacances, que je vous souhaite des plus agréables et profitables, ensemble, dans ou hors de notre beau village.

Toujours à votre service.

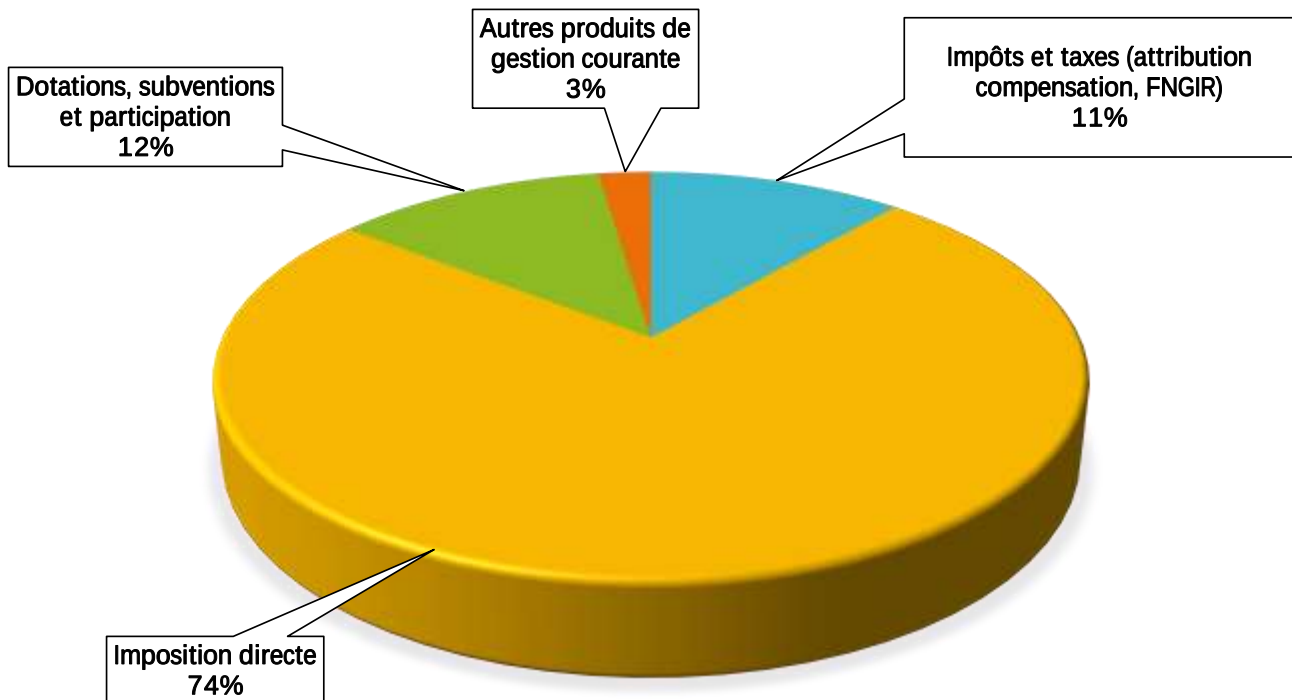
Le Maire

Patrick Becker

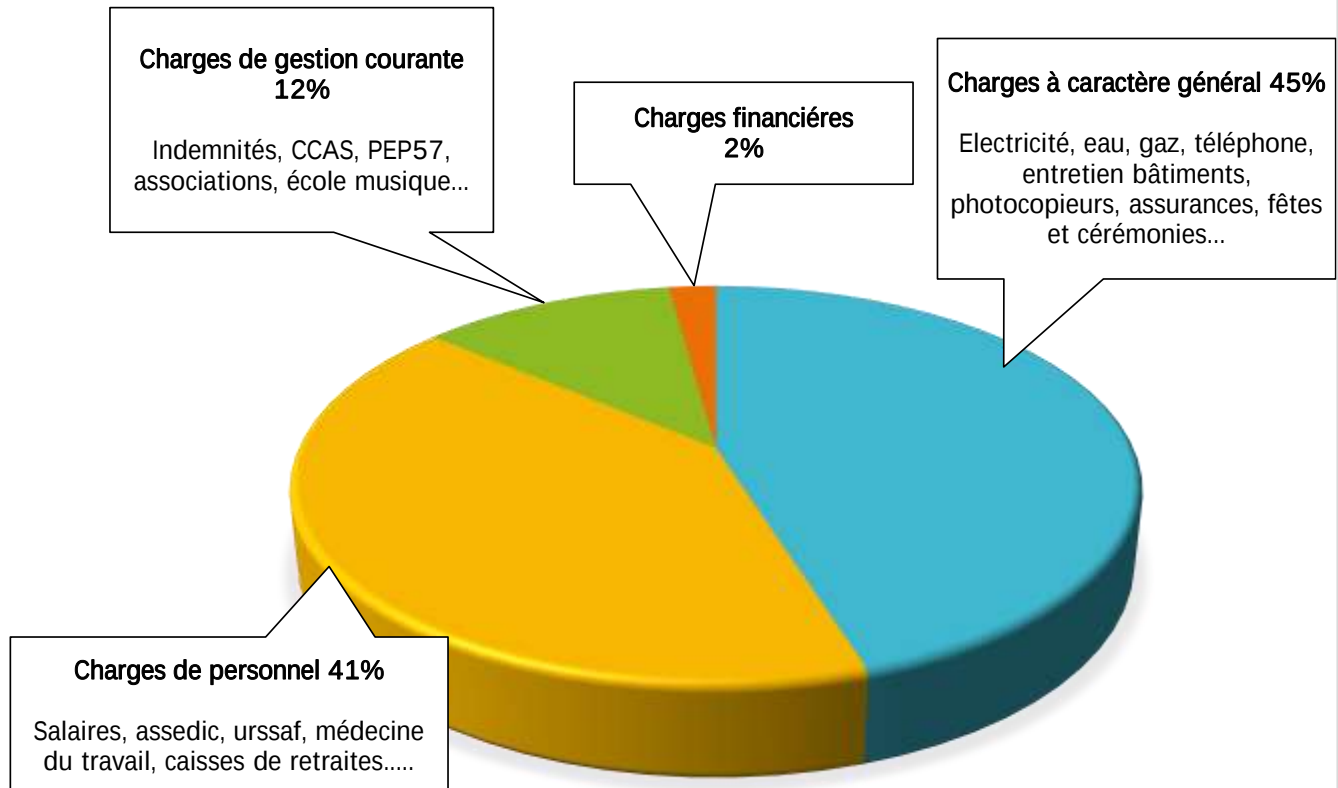


COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024 : 1 139 630€



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024 : 778 952€





BUDGET PRIMITIF 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	416 300 €	Impôts et taxes	986 615 €
Charges de personnel	330 800 €	Dotations	128 672 €
Atténuation de produits	7 000 €	Autres produits	24 000 €
Autres charges de gestion courante	108 050 €	Atténuation de charges	1 500 €
Charges financières	14 000 €	Vente de produits	4 900 €
Charges exceptionnelles	950 €	Produits exceptionnels	850 €
Sous total	877 100 €	Sous total	1 146 537 €
Autofinancement	742 729 €	Résultat reporté	473 292 €
Total	1 619 829 €	Total	1 619 829 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Capital des emprunts	130 000 €	Autofinancement brut	742 729 €
Agencement et aménagement	1 000 €	Dotations, fonds divers	12 000 €
Agencement et aménagement terrain	1 000 €	Subventions d'investissement	28 000 €
Bâtiments publics	313 730 €	Emprunts	0 €
Installation de voiries	10 000 €	Affectation résultat	519 512 €
Réseaux	200 000 €	Opération d'ordre	1 000 €
Matériel outillage	1 000 €		
Matériel informatique	10 000 €		
Déficit reporté	243 960 €		
Frais d'études	95 000 €		
Achat terrain nu	21 000 €		
Autres immobilisations corporelles	1 000 €		
Reste à réaliser	275 551 €		
Total	1 303 241 €	Total	1 303 241 €

Le budget marque une étape importante dans la gestion de nos finances locales, visant à poursuivre les projets déjà engagés, tout en préservant la stabilité financière de notre commune.

Avec l'équipe municipale nous restons déterminés afin de maintenir la qualité des services rendus aux habitants et renforcer l'attractivité de notre commune, tout en préservant un niveau de dépense de fonctionnement maîtrisé.

Ce budget voté **sans augmentation** est un compromis entre ambition pour demain et responsabilité face aux enjeux économiques et sociaux.



CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE

La traditionnelle cérémonie des vœux est un moment important et incontournable. Elle est l'occasion pour le Maire de rassembler les forces vives de la commune, le monde associatif, le personnel communal, les administrés, les corps constitués, les représentants des territoires voisins, les entreprises et tous les acteurs qui animent le quotidien notre territoire. Ce moment de convivialité permet de se retrouver entre amis et de faire un bilan non exhaustif des événements de l'année écoulée et aussi de présenter les projets portés par l'équipe municipale.

Courant 2024, de nombreux travaux ont été effectués dans le domaine des espaces verts, l'entretien des bâtiments et des voiries. Il est important de souligner que les finances de la commune sont équilibrées, malgré l'augmentation du coût de la vie et des énergies.

Pour 2025, il convient de se concentrer sur la conception et le choix d'un bâtiment rationnel et fonctionnel pour le groupe scolaire. Par ailleurs, notre projet d'aménagement de la ZAC multi-sites doit démarrer cette année avec l'approbation du dossier de création, suivi de l'acquisition des terrains.

Les traditionnels remerciements suivis du verre de l'amitié ont clôturé le discours de Monsieur le Maire.



CEREMONIE DU 8 MAI

Cette année, la cérémonie du 8 mai 2025 commémore le 80e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie. Le matin du 8 mai, la nouvelle de la reddition des forces armées allemandes est annoncée dans les capitales alliées. En France, les cloches des églises sonnent la fin de la Seconde Guerre mondiale à 15 heures le 8 mai, tandis que le général de Gaulle l'annonce à la radio.

Comme chaque année, nous nous sommes retrouvés devant le monument aux morts de la commune de Kuntzig.



LE 13 JUILLET AU SOIR BARBECUE REPUBLICAIN

Moment de convivialité partagé à l'occasion de la fête nationale, nous vous proposons à nouveau cette année de nous retrouver sur la Place des Fêtes.

Afin de pouvoir profiter au mieux de ce moment festif apportez vos salades ou vos desserts à partager.

Pensez aussi à vos couverts, l'équipe municipale s'occupe du reste.

Pour une bonne organisation, merci de s'inscrire en mairie!

UNE NOUVELLE ECOLE

Nous avons commencé l'étude de lancement des travaux de construction d'un nouveau groupe scolaire sur notre commune qui regroupera en un seul lieu l'école maternelle et l'école primaire.

Ce projet prévoit de construire un bâtiment neuf à la place de l'ancienne école primaire et le presbytère (qui sera démoli).

Après plusieurs réunions de travail avec la SEBL Grand Est, nous avons pu présenter un premier projet qui reprend les grandes lignes à l'ensemble des enseignants et à l'inspectrice de l'éducation nationale, lundi 3 mars 2025. Cette dernière nous a remercié pour cette démarche d'associer le corps enseignant à notre projet et de répondre aux besoins des enfants et des professeurs. Les professeurs semblent conquis par notre projet, à noter que tous les enseignants étaient présents. Ils ont adressé leurs félicitations à Monsieur le Maire sur ce projet qui correspond parfaitement à leurs attentes. Maintenant nous allons lancer le concours d'architectes.



LA GARE

C'est fait, la commune est propriétaire de la gare et du terrain attenant depuis fin décembre.

Dans un premier temps nous avons demandé à un couvreur de nous faire un état des lieux de la toiture et de réaliser les travaux nécessaires afin que le bâtiment ne subisse pas de dégradations.

Coût de l'opération : 13 519€

Le Musée Lorrain des Cheminots à Rettel nous a sollicité pour récupérer quelques objets de mobilier situé à l'intérieur, notamment le guichet qui sera exposé prochainement dans ce musée.

A ce jour, nous n'avons pas de projet concret sur l'utilisation de la gare, la priorité étant la construction de la nouvelle école.

AUTRES TRAVAUX

- Une demande d'intervention a été adressée au département afin de désencombrer le fossé classé comme cours d'eau situé entre Kuntzig et Yutz qui empêchait un écoulement normal des eaux. Ce sujet a fait l'objet d'une réunion avec le département, la SNCF, le service assainissement de la CAPFT et la mairie de Yutz. Les travaux ont été effectués.
- L'installation de la vidéoprotection dans la rue des Ponts, sur la Place des Fêtes, la Grand'Rue et au city-stade a été réalisée. Un projecteur a été ajouté sur le city-stade.
- Un tapis en gazon synthétique a été posé sur le pont situé entre la Place des Fêtes et la mairie, ce pont s'avérant glissant et accidentogène en période de pluies. Il sera enlevé en été.



UNE NOUVELLE HAIE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

Nous continuons notre programme de plantation de haies le long des chemins. Cette nouvelle plantation de 100m de long, 85 plants de 15 variétés différentes a bénéficié du programme Agribiodiv'Est de la fédération régionale des chasseurs du Grand-Est.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Samedi 15 mars, quelques volontaires se sont retrouvés pour nettoyer les abords de notre commune. Comme cette opération est renouvelée chaque année, nous ramassons moins de déchets, mais il y en avait assez pour remplir le camion de la commune. Toujours des déchets au bord des routes, c'est tellement facile de jeter ses poubelles par la fenêtre plutôt que de les ramener chez soi ! Un regret, le manque de participation des associations du village. Merci à tous les bénévoles qui consacrent une matinée à cette action citoyenne pour créer un cadre de vie plus agréable et préserver la biodiversité.



UN NOUVEAU LOGO

La municipalité a souhaité se doter d'un logo en complément du blason de notre commune. Cette nouvelle identité visuelle sera notamment utilisée sur les véhicules, différents objets tels des gobelets et les courriers internes. Nous avons sollicité les villageois pour nous faire des propositions, rien de concret, malgré une bonne participation. Nous remercions tous les participants.

Nous avons contacté un graphiste qui nous a proposé différents modèles. Voici donc celui que nous avons retenu. On retrouve le K de Kuntzig et les couleurs de notre blason avec un clin d'œil à notre drapeau national dans la disposition des couleurs.

FORMATION PSC1

Notre commune compte 8 secouristes de plus, fraîchement diplômés suite à la dernière session de formation PSC1.

Depuis 2018 c'est un total de 52 personnes formées aux gestes qui sauvent par l'UNNAS Nord Est.

Merci de votre intérêt pour nos actions.



MARCHE AUX FLEURS

Pour le marché aux fleurs annuel proposé par le CCAS et les bénévoles, ce sont 478 pots de géraniums, 694 tomates, 136 courgettes, 66 poivrons, 70 concombres, 52 sacs de terreau. Pour un total de 103 clients et 2 434 plants livrés par les Etablissements GOBY à Holling.

Toujours les livraisons assurées par le Maire, les adjoints et les bénévoles.

Le drive par les membres du CCAS et des bénévoles.

Merci aux employés communaux pour leur aide depuis toutes ces années.

Merci à vous de votre soutien, aux bénévoles de toujours et un merci plus particulier aux nouveaux bénévoles de cette édition.

Le bénéfice sera distribué cette année à l'association Ma Main d'Hettange-Grande.

Elle a pour objectif de financer l'achat de matériel ou de participer à des loisirs pouvant améliorer la qualité de vie de Benjamin, petit garçon né le 21 mars 2013, atteint d'un handicap moteur et sensoriel.

L'idée de l'association Ma Main est née d'une envie de l'entourage de la famille de Benjamin de leur apporter plus qu'un soutien mais une réelle aide pour améliorer leur quotidien. Benjamin est atteint d'une tétraparésie séquellaire due à une paralysie cérébrale depuis la naissance et d'une surdité profonde. Son handicap l'empêche de marcher, de se tenir assis, de réaliser les simples gestes de la vie quotidienne et d'entendre. Il nécessite du matériel et des aménagements adaptés.

Au-delà de l'acceptation du handicap, la famille doit faire face à de nombreux obstacles (démarches administratives, parfois longues et fastidieuses et achat de matériel junior qui ne répond pas toujours aux attentes).

Le nom de l'association a été choisi pour faire un clin d'œil à sa sœur Inès et à son frère jumeau Léo qui plus petits appelaient leur frère «Mamin», et bien sûr pour la symbolique d'une main tendue.

Si vous souhaitez leur venir en aide contactez les par mail : associationmamain@gmail.com





Livraison des commandes

L'AGENDA DU CCAS

C'est avec la pièce « Du monde au balcon » que la saison de théâtre proposée par le CCAS s'est clôturée. Merci à tous d'être toujours aussi fidèles à nos soirées théâtre.

Le programme de la prochaine saison sera dans vos boîtes aux lettres début septembre.



Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 26 septembre pour le début de la saison 2025/2026, avec la troupe Les Z'effrontés.

Vendredi 17 octobre : théâtre avec la pièce « Pochettes surprises » par la Cie Les Enfants du Paradis.

Saison particulière cette année, car nous fêterons avec vous et la troupe de l'Ile en Joie « Les 10 ans du théâtre à Kuntzig » le 21 novembre 2025. Soyez au rendez-vous !

Le Maire, le conseil municipal et les membres du CCAS auront le plaisir de vous retrouver le dimanche 19 octobre 2025 à 11h30 à l'Hexagone pour le repas des aînés.

Notez d'ores et déjà la date sur vos calendriers.
Au plaisir de partager cette journée avec vous.

Toute l'équipe du CCAS vous souhaite un bel été !!!



Association des Parents d'Elèves Ecoles de Kuntzig



Ce début d'année a été marqué par l'organisation de notre loto qui, au vu de l'importante participation des joueurs, tend à devenir régulier. Environ 200 personnes nous ont rejoints pour ce bel après-midi de jeu dans une ambiance agréable et bon enfant.

Nous tenons à remercier particulièrement nos partenaires qui ont participé à la réussite de l'évènement. Il s'agit notamment de la boulangerie Valentin de Kuntzig, la boucherie l'Equation Gourmande de Metzervisse, Euromoselle Loisirs de Florange, le salon de coiffure Eric et Laurent de Thionville, la Somellerie de France de Basse-Ham, la fabrique du Gourmet de Basse-Ham, Intermarché Basse-Ham et la Mairie de Kuntzig.



Cette année encore, l'APEEK a participé avec les associations de la commune à l'organisation de la fête du village.

Pour finir l'année scolaire, nous préparons la Kermesse dans le cadre de la Fête des écoles de la commune qui, cette fois, se déroulera un vendredi soir.

Au niveau investissement, nous avons participé au financement des sorties scolaires de l'école primaire, ainsi qu'à l'intervention de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) dans les classes de maternelle. Nous avons également offert aux nouveaux élèves des 2 dernières années scolaires une gourde métallique nominative au logo de l'association.

Pour toute information sur l'association, nous sommes joignables :

Via notre page Facebook '**APE Ecole de Kuntzig**' ou via notre adresse mail ape.kuntzig@gmail.com ou par téléphone (Stéphane Baly 06 64 98 94 23).



Association du Temps Disponible de Kuntzig « Carrefour »

La fin de saison approche. Les « réunions/repas » mensuelles se sont déroulées comme prévu soit à l'Hexagone, soit dans un restaurant de proximité.

L'effectif diminue, nous ne sommes plus que 15 adhérents, mais c'est avec plaisir que le Président et son Comité poursuivront, pour la 21ème année, la gestion de l'association.

Ces « réunions/repas », très appréciées, reprendront en septembre pour le démarrage de la saison 2025/2026.

Bonnes vacances à tous.
François Briot - Président



FORUM



FETE DU VILLAGE-EDITION 2025

C'est pendant le week-end du 3 et 4 mai dernier que la traditionnelle fête du village a eu lieu.

Organisée par plusieurs associations du village (Forum, APEEK, KTZ & Cie, K. At Games et JSK), la fête a rassemblé une foule joyeuse autour des manèges, des stands gourmands et des animations qui ont rythmé ces deux jours de festivités.

Dès le samedi après-midi, les cris des enfants se mêlaient à la musique festive : entre les auto-tamponneuses, le manège et les trampolines, les plus jeunes ne savaient plus où donner de la tête...

Pendant ce temps, les parents profitaient de l'ambiance conviviale retrouvant voisins et amis dans la bonne humeur.

Les averses n'ont pas découragé les personnes présentes qui ont pu assister au concert dans la salle de l'Hexagone. Le groupe de musique « Sunrise » a encore une fois su créer une belle ambiance !

Le dimanche a prolongé les réjouissances avec le traditionnel défilé de chars et la distribution de fleurettes, le concours de tartes et... toujours autant de monde sur la place.

Un grand merci à la mairie, aux bénévoles, aux forains et à tous ceux qui ont contribué à faire de cette fête une réussite.

Vivement l'année prochaine !





FORUM

Fête au village, samedi 3 mai et dimanche 4 mai.



TAXI ANISSA

Trajet toutes distances
Gares - Aéroports
Assistances - Autres
ADS KUNTZIG N°1

06 79 90 23 24
taxianissa@gmail.com



LE BREAKIDZ TOUR FAIT ESCALE A KUNTZIG

Depuis le début de l'année scolaire, un atelier de danse hip-hop encadré par Sadat Sekkoum de l'association Mixité est proposé par les Pep Lor'Est au centre de loisirs de Kuntzig. Un véritable engouement pour cette danse urbaine est né. Une vingtaine d'enfants y participe tous les mercredis matin. La culture Hip-hop développe le partage, la confiance en soi, le respect et la tolérance.

Dans le cadre de l'édition 2025 du Breakidz Tour, un stage de deux jours était organisé les 15 et 16 avril dernier à l'initiative de Mixité Yutz-Thionville, Faccrow de Strasbourg et Art-corps Créative de Mulhouse.

Une quarantaine de jeunes de 7 à 17 ans issus des cours de Mixité de Kuntzig, Volmerange-les-Mines, Yutz, Semécourt, Hagondange, Talange, Metz, Saint-Nicolas-en-Forêt, et Metz-eresche se sont retrouvés dans un premier temps au gymnase Mermoz de Yutz. Le circuit de Battles a débuté par un stage où des binômes se sont formés. Il s'est poursuivi le deuxième jour à l'Hexagone de Kuntzig où les jeunes sont entrés en compétition.

Une énergie incroyable s'est dégagée de cette manifestation portée par l'engagement de Sadat et son équipe.



Le stage à Yutz a été suivi par un Battle de breakdance à l'Hexagone

SPORT ET BIEN-ETRE AU CENTRE AERE

Le centre aéré de printemps géré par les PEP Lor'Est s'est déroulé du 7 au 11 avril dernier au centre de loisirs. Le sport était au cœur des activités et la météo clémente a été un précieux allié.

L'équipe composée par Amandine, Loane, Olivia et Pénélope a enfilé sa tenue de sport et ses baskets pour proposer tout un éventail d'activités sportives et récréatives.

« Le sport dans notre centre de loisirs est toujours abordé sous forme de jeux, ce qui le rend plaisant et motivant. Il permet d'introduire des valeurs éducatives comme la persévérance, l'autonomie et la discipline par le respect des règles du jeu. L'apprentissage de la coopération et l'esprit d'équipe sont au cœur de nos activités. Le résultat passe au second plan » nous confie Michel Quételard, directeur.

Une rétrospective de toutes les activités est disponible sur la page Facebook et la chaîne Youtube des PEP Kuntzig.

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :

Le centre aéré d'été ouvre ses portes du 7 juillet au 1er août.

Les inscriptions sont possibles à la semaine complète pour les enfants inscrits à l'école élémentaire et sous forme de forfait (3, 4 ou 5 jours) pour les enfants inscrits à la maternelle (priorité aux enfants inscrits à la semaine).

Inscriptions par le portail famille. Renseignements au 06 70 71 92 88.



Le sport est pratiqué dans un contexte éducatif et coopératif



ZUMBA PARTY du 27 avril

Merci à tous pour votre participation à notre zumba party au profit de la CMSEA à laquelle nous allons remettre la somme de 1000€ !

Merci aux professeurs de zumba et à Estelle pour votre belle énergie et vos chorégraphies sportives !



JSKF

Le village a le plaisir d'accueillir un nouveau club de football, la Jeunesse Sportive Kuntzigeoise Football (JSKF).

Son comité est composé de 10 membres. 38 joueurs forment une équipe seniors qui évoluera en 4ème division dès septembre 2025. 2 coachs apporteront leurs connaissances et leur soutien lors des entraînements et des matchs.

Une équipe de jeunes joueurs sera formée et renforcera le club pour la saison 2026-2027. La JSKF est à la recherche d'un arbitre.

Si vous désirez intégrer le club ou obtenir des renseignements :

Vous pouvez contacter Loïc Clement, le Président du club au 06 31 31 55 23.





ECOLE ELEMENTAIRE

SAVOIE

Du 16 au 22 mars, les élèves des classes de CP, CE1-CE2 et CE2-CM1 se sont rendus à Valloire. Cette classe de neige a été l'occasion de découvrir le ski dans un milieu de haute montagne.

Les enfants sont rentrés ravis de leur séjour enneigé. Ils ont pu également découvrir la montagne à travers une sortie en raquettes et des interventions de découverte du milieu montagnard avec des guides de montagne.

La vie en collectivité n'était pas en reste car ils ont pu partager des moments de vie riches (partage d'une chambre, repas collectifs, boum ...).



VOSGES

Du 28 au 30 avril, la classe de CM1 -CM2 s'est rendue dans les Vosges pour un séjour à dominante sportive. Ainsi, les élèves ont pu pratiquer la course d'orientation avec utilisation de la boussole, le Biathlon avec tir à la sarbacane, le water-polo, l'accrobranche, ainsi que des jeux traditionnels variés lors des temps de pause. La météo estivale a donné à cette classe verte des allures de vacances anticipées.

Mais, passée la pause du 1er mai, nous nous sommes remis au travail avec, en ligne de mire, la préparation pour le Collège et celle du spectacle de fin d'année.

Nous profitons de l'occasion pour remercier la mairie et l'APEEK grâce à qui, le coût de notre séjour a pu être revu à la baisse.



CLASSE EN EXTERIEUR

Les enfants de l'école élémentaire pourront faire classe en plein air lors des belles journées. Un tableau a été fixé au mur et des rondins de bois feront office de siège.

Merci aux employés municipaux pour cette réalisation.



Marie-Anne Trestour est naturopathe diplômée.

Née à Aix-en-Provence, elle est âgée de 48 ans, mariée et a deux fils de 18 et 21 ans. Elle a passé sa jeunesse à Grans, une commune d'environ 5000 habitants, située dans le département des Bouches-du-Rhône, proche de Salon-de-Provence. C'est aussi dans cette région qu'elle a suivi ses études supérieures, finalisées par l'obtention d'une maîtrise en sciences économiques et sociales. Sa mère, professeur d'anglais, lui ayant transmis sa passion pour la pratique de cette langue, Marie-Anne a complété son cursus en partant étudier pendant un an en Grande-Bretagne, à Durham, dans le cadre du programme Erasmus. Cette immersion dans la culture anglaise lui a permis de parler cette langue couramment et d'obtenir une certification attestant de ses connaissances linguistiques.

Au cours de l'année que Marie-Anne a passée en Angleterre elle y a fait la connaissance de son futur mari, habitant à Bruxelles. De retour dans leur pays respectif, ils ont ensuite été engagés tous les deux par un établissement financier au Luxembourg où ils ont d'abord résidé durant quelques années. Puis, en 2005, désirant s'établir dans un village avec leur famille, ils ont fait l'acquisition d'une maison à Kuntzig, où ils demeurent depuis lors.

De même que sa mère et sa grand-mère, Marie-Anne a toujours privilégié les médecines naturelles holistiques telles que l'homéopathie, l'aromathérapie, ou la phytothérapie, plutôt que le recours systématique à la médecine allopathique, basée sur un traitement médicamenteux, lorsque la pathologie le permet. Elle s'intéresse à la naturopathie depuis

une dizaine d'années, et c'est au hasard de la rencontre d'une personne qui avait suivi une formation dans ce domaine durant le COVID que Marie-Anne s'est inscrite à l'Académie de Naturopathie au Luxembourg, afin d'y suivre des cours de 2022 à 2024. A l'issue de ces deux années, elle a obtenu son diplôme de naturopathe qui l'habilite depuis à donner des consultations dans ce domaine.

Qu'est-ce que la naturopathie ?

Il s'agit d'un soin holistique, c'est-à-dire qui prend en compte la personne dans son ensemble. Au moyen de techniques naturelles, telles que la phytothérapie, l'aromathérapie, la gemmothérapie, la nutrition, le jeûne, la respiration, l'activité physique, etc., elle permet à l'organisme de retrouver son équilibre et de stimuler ses forces d'auto-régénération. Ainsi, elle peut agir sur la gestion du stress, l'arthrose, les problèmes de poids, de peau, mais aussi sur les symptômes de la ménopause, ou comme accompagnement en cas de diabète ou de pré-diabète de type II, par exemple.

Depuis début 2025, Marie-Anne continue sa formation afin de se spécialiser en gemmothérapie, une pratique thérapeutique qui consiste à utiliser les propriétés des tissus embryonnaires végétaux en croissance de plantes qui possèdent des principes actifs (telles que le cassis, la prêle, le frêne, l'aubépine, la vigne rouge, ...) afin d'en extraire toute leur énergie cellulaire. Il convient de préciser que, pour que les bourgeons de ces plantes libèrent leurs principes actifs naturels, ils doivent être macérés dans trois éléments : l'alcool, l'eau purifiée et la glycérine, pendant plusieurs semaines et à l'abri de la lumière.

Disposant de sa certification pour exercer le métier de naturopathe - reconnu comme professionnel de santé – et ayant le statut d'auto-entrepreneur, Marie-Anne Trestour a démarré en avril ses consultations qu'elle assure deux fois par semaine, le mercredi et le samedi de 9h à 13h, dans un local de la Maison des Associations de Kuntzig, qu'elle loue à la commune, mais aussi sous forme de téléconsultation ou à domicile le mercredi et le samedi de 15h à 18h. En préalable à la 1^{ère} consultation, il sera demandé à chaque patient de compléter un questionnaire, encore appelé « anamnèse », permettant de mieux cerner sa personne et sa pathologie.

Afin de prendre rendez-vous, vous pouvez contacter Mme Trestour au numéro 06 02 50 24 86 ou par mail : ma.trestour@gmail.com

Georgia Ronchegalli est réflexologue plantaire diplômée.

Elle est passionnée par l'accompagnement des individus vers un bien-être du corps et de l'esprit. Agée de 52 ans, elle est née à Vittel d'un père italien, originaire de Vénétie, et d'une mère lorraine. Elle a 3 enfants : un fils de 28 ans qui vit à Bayonne et deux filles de 16 et 13 ans. Elle est titulaire d'un DEUG d'espagnol, obtenu à l'Université de Nancy.

A l'issue de ses études, Georgia a tout d'abord exercé le métier de vendeuse dans la boutique de l'établissement thermal de Vittel pendant 4 ans. Puis, ayant fait la connaissance de son futur mari qui venait d'être recruté par un restaurant à Thionville, ils s'y sont installés. Georgia a alors été employée comme vendeuse dans un magasin de chaussures, puis dans un commerce de vêtements multi-marques, à Thionville.

En 2007, elle rencontre celui qui va devenir son nouveau compagnon de vie, un Kuntzigeois, et c'est à Kuntzig qu'ils décident d'élire domicile ensemble.

Après la naissance de sa 2^{ème} fille, Georgia a souhaité faire une pause professionnelle pendant deux années à l'issue de laquelle elle a repris une activité et été engagée comme responsable d'une boutique de vêtements haut de gamme à Luxembourg, poste qu'elle a occupé pendant 10 ans. Ayant perdu cet emploi à la suite d'un arrêt de travail pour longue maladie, elle a choisi de donner une tout autre orientation à sa vie professionnelle en la consacrant à l'accompagnement des personnes vers un bien-être global.

Intéressée depuis très longtemps par la médecine chinoise, et en particulier par la réflexologie plantaire, elle a décidé de s'inscrire à une formation dans ce domaine à l'Institut Lorrain de Médecine Traditionnelle Chinoise (ILMTC), à Frouard, qui lui a permis d'obtenir un diplôme de réflexologie plantaire. Elle souligne que c'est avec le soutien inconditionnel de son mari, hypnothérapeute, qui l'a encouragée dans son projet et épaulée dans ses démarches, qu'elle est parvenue à opérer cette reconversion.

Ainsi, début février 2025, Georgia a ouvert son cabinet de réflexologie plantaire à Yutz qu'elle partage avec une sophrologue. Cette pratique consiste à stimuler des zones réflexes sur les pieds, permettant de rééquilibrer le corps et l'esprit. Son parcours l'a conduite à combiner les techniques de la réflexologie avec des massages bien-être en médecine traditionnelle chinoise (tels que les massages Tui Na corps et anti-âge visage, Balinais) afin de proposer des soins holistiques adaptés à chaque personne. Elle exerce aussi à domicile.

De plus, en tant que maman d'une enfant diagnostiquée autiste Asperger, Georgia est particulièrement sensibilisée aux besoins des enfants et des familles confrontées aux troubles du spectre autistique. Grâce à sa propre expérience et ses formations, elle a développé une approche bienveillante et personnalisée pour aider les enfants à gérer leurs émotions, leur stress, leurs tensions, tout en améliorant leur qualité de vie.

C'est grâce au site internet élaboré par son fils (<https://gr-reflexologie.com/>), aux réseaux sociaux et, bien sûr, au bouche-à-oreille qu'elle a commencé à se faire connaître.

Elle continue à approfondir ses connaissances et suit maintenant des cours en 1^{ère} année de médecine chinoise à l'ILMTC. La durée de cette formation – complétée en dernière année par un stage en Chine - est de 4 à 5 ans, avec pour objectif l'obtention d'un diplôme national de thérapeute en médecine chinoise.

A terme, Georgia et son conjoint envisagent d'installer un cabinet ensemble, chacun dans sa spécialité.

En dehors de sa passion pour la médecine chinoise, Georgia aime la couture (elle a exposé ses réalisations lors de la journée d'art et d'artisanat 2024), restaurer des vieux meubles et faire de la moto.

Par ailleurs, elle vient d'obtenir son diplôme de secouriste PSC1 à l'issue de la formation proposée par le CCAS en mars dernier.





Lakhdar Messaadi

Dans sa 95^{ème} année, Lakhdar Messaadi compte parmi les anciens du village. Il est né le 14 septembre 1930 en Algérie, à Merouana (anciennement Corneille), dans la province de Batna, au pied du majestueux massif des Aurès. Il est berbère et sa langue maternelle est le berbère. C'est celle que l'on parlait dans sa famille. Il a appris l'arabe sur les bancs de l'école.

Ses parents étaient agriculteurs dans la région montagneuse de l'Aurès, où ils pratiquaient souvent la transhumance avec leurs troupeaux. Ils élevaient des moutons et des chèvres, animaux bien adaptés aux reliefs escarpés, ainsi que des lapins. Ils cultivaient aussi le blé et l'orge sur des parcelles parfois aménagées en terrasses ingénieuses, tirant le meilleur parti des sols et de l'eau. Une partie de leur récolte était ensuite vendue au souk de Merouana. Dès son plus jeune âge, Lakhdar Messaadi aidait sa famille aux travaux quotidiens de la ferme.



Il a perdu son père alors qu'il n'avait que 2 ans et sa mère à l'âge de 15 ans. Après le décès de son frère et de sa sœur, il est alors le seul survivant de la famille. En 1945, son oncle, qui habitait à Constantine, l'a recueilli et élevé dans sa famille. Il y a appris le français et ensuite rapidement trouvé un emploi d'apprenti mécanicien dans un garage. Pour arrondir son salaire, il faisait aussi des courses pour des personnes âgées et effectuait divers travaux.

Son oncle l'a vivement encouragé à quitter son pays pour trouver du travail. Il s'est constitué une épargne qui lui a permis de financer son voyage pour la France, cette dernière ayant besoin de main d'œuvre.

C'est ainsi qu'en juillet 1955, le cœur gros néanmoins, il a quitté l'Algérie pour la France. Ce fut un long voyage. De Constantine, il a rejoint le port de Skikda (anciennement Philippeville) en train pour prendre le bateau pour Marseille où il est arrivé à 6h du matin. De là, il prit le train pour se rendre à Metz. Un cousin, qui travaillait dans la société STEINMETZ à Manom, est venu le chercher et l'a fait embaucher par cette entreprise spécialisée dans la fabrication de rails pour la SNCF.

A cette époque, il était logé par son employeur. Par la suite, il a suivi différentes formations qui lui ont permis de se perfectionner dans le métier de monteur caténaire – celui qui installe et entretient les lignes d'alimentation électrique des trains – et d'apprendre à fabriquer ces caténaires. Grâce à ses compétences, il a été engagé par ALSTHOM en 1959, où il a exercé la fonction de monteur caténaire jusqu'en 1985 lorsqu'il a pris sa retraite.

Souhaitant fonder une famille, il s'est marié en 1963 à Thionville avec Yasmina Foughali, originaire de Guelma, ville située dans le Nord-Est de l'Algérie. Les deux familles d'agriculteurs et commerçants se connaissaient déjà de longue date. Le couple résidait alors à Metzervisse. De cette union sont nés trois enfants, à Thionville : Hocine, Farida et Samira.

En 1964, le couple s'est ensuite installé à Kuntzig, Grand'Rue, où il était locataire. Puis, en 1967, la famille s'étant agrandie, Lakhdar et Yasmina Messaadi ont fait l'acquisition de la maison attenante à la grange appartenant à la famille Brauer, rue de l'Ecole. Ils l'ont transformée en habitation avec un jardin potager. Le bonheur de cette famille a cependant été brisé lorsque Lakhdar Messaadi a perdu son épouse en 2011.

Encore maintenant, Lakhdar Messaadi a plaisir à jardiner et bricoler dans sa maison. Lorsque la météo ne lui permet pas de s'adonner à sa passion pour le jardinage, il aime regarder les matchs de football et de rugby à la télévision, mais aussi jouer aux dames avec ses filles. Ses plats préférés : des plats traditionnels algériens tels que la chorba frik (soupe à base de blé concassé et d'agneau) et le couscous. Il apprécie également les veloutés de légumes et la potée aux lentilles que lui préparent ses enfants, qui lui rendent visite chaque jour afin de s'assurer que tout va bien.

Grâce à l'assistance d'une aide à domicile, il apprécie de pouvoir rester dans sa maison et ainsi de continuer à entretenir des liens d'amitié avec ses voisins, Kuntzigeois de longue date.

Nous lui souhaitons longue vie dans notre village !



NOUVEAUX FORMULAIRES D'URBANISME 2025

Comme vous le savez peut-être, depuis le 1^{er} janvier 2025, de nouveaux formulaires Cerfa doivent être utilisés pour l'ensemble des formalités d'urbanisme, afin d'intégrer un certain nombre d'évolutions réglementaires.

Les changements importants à noter :

Il est possible maintenant de solliciter une **déclaration préalable (DP) modificative** (cerfa 16700*01) ainsi qu'un **transfert** de DP (cerfa 16701*1).
Il est obligatoire pour les **personnes morales** de déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme par **voie dématérialisée**, entrée en vigueur par décret n° **2024-1043** du 18 novembre 2024.

Deux formulaires de déclarations préalables sont disponibles :

Le formulaire CERFA n° 16702*01 concerne :
Les petites constructions, la modification de construction existante ou un changement de destination soumis à simple déclaration (**abri de jardin, pergola, clôture, piscine, ravalement de façade, remplacement des tuiles, des menuiseries, transformation d'un commerce en habitation...**).

Le formulaire CERFA n° 16703*0 concerne :

- La réalisation d'un aménagement (**lotissement, camping, aire d'accueil de gens du voyage,...**) de faible importance soumis à simple déclaration.
- La division d'un terrain pour en détacher un ou plusieurs lots en vue de construire : sans création ou aménagement de voies, d'espaces ou d'équipements communs à plusieurs lots et propres au lotissement.
- La division foncière dans une commune qui a institué le contrôle des divisions dans le cadre de l'article L.115-3 du code de l'urbanisme.

	Demande d'autorisation initiale	Demande de modification	Demande de transfert
Permis de construire (PC)	Maisons individuelles : Cerfa n° 13406*15 Autres constructions : Cerfa n° 13409*15	Cerfa n° 16700*01	Cerfa n° 16701*01
Permis d'aménager (PA)	Cerfa n° 16297*03	Cerfa n° 16700*01	Cerfa n° 16701*01
Permis de démolir (PD)	Cerfa n° 13405*13	X	X
Déclarations préalables (DP)	Travaux et constructions : Cerfa n° 16702*01 Projets d'aménagement : Cerfa n° 16703*01	Cerfa n° 16700*01	Cerfa n° 16701*01

Pour rappel, vous pouvez déposer vos demandes sur le site <https://www.geopermis.fr>

A propos de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux

Une fois les travaux terminés, pensez à déposer la DAACT (formulaire Cerfa 13408*12).
En effet, lors de la vente de votre bien, le notaire vous demandera si les travaux que vous avez effectués ont bien fait l'objet d'une demande d'urbanisme et s'ils ont été réalisés conformément à l'autorisation délivrée.
La DAACT doit être déposée une fois que le chantier est totalement achevé. Le contrôleur vérifiera la couleur des enduits, les arbres plantés, les places de stationnement réalisées, la hauteur des clôtures... les travaux doivent correspondre en tout point à ceux déclarés. N'attendez donc pas la dernière minute pour déposer la DAACT et demander le certificat de non-opposition à la conformité des travaux à la mairie car elle dispose de 3 mois pour effectuer le récolement.



INCIVILITES

Après un match de foot, ce serait sympathique de ramasser ses déchets.

Cela éviterait aux employés municipaux de passer derrière vous !



DEJECTIONS CANINES

Les employés municipaux se donnent du mal pour nettoyer et embellir les espaces verts de notre commune mais ils déplorent les incivilités de certains propriétaires de chiens qui persistent à ne pas ramasser les déjections.

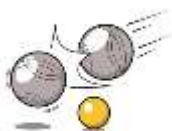
Quand on en a tous les jours sur les mains, les outils ou les bas de pantalons éclaboussés par la tondeuse ou la débroussailleuse ce n'est plus supportable !

Ramassez ! Comment faut-il vous le dire ?



VOUS AVEZ LES BOULES ?

Pensez à vous détendre, sur le terrain de pétanque près de l'Hexagone.



STATIONNEMENT

Le stationnement est interdit sur le trottoir par le Code de la route.

Toutefois, il est toléré, sur le trottoir, si vous laissez une largeur minimum d'un mètre pour le passage des piétons, des poussettes ou des PMR. Merci pour eux de respecter cette règle.



TRAVAUX - JARDINAGE - BRICOLAGE

Afin d'assurer le repos de tous, il est demandé de respecter les horaires suivants pour les travaux bruyants : tondeuses, tronçonneuses, nettoyeur haute-pressure, perceuses, etc...

Horaires jours ouvrables 8h00 à 12h00 / 14h00 à 19h30

Samedis 8h00 à 12h00 / 14h00 à 19h00

Dimanches et jours fériés 10h00 à 12h00



RENATURATION DE LA BIBICHE



Les compétences exercées par l'EPAGE NORD MOSELLAN sont la lutte contre les inondations et la bonne gestion des milieux aquatiques. Le périmètre du Syndicat recouvre les bassins versants de la See, de la Bibiche, de la Canner, de l'Oudrenne, du Montenach et du Manderen. Ceci représente 43 communes, 49 500 habitants, 183 km de linéaire de cours d'eau et 310 km² de surface de bassins versants.

Notre commune est concernée par la Bibiche et son affluent l'Altebach.

La Bibiche est un cours d'eau d'environ 23 km, qui prend sa source à Bettelainville et se jette dans la Moselle à Basse-Ham.

L'EPAGE a recruté les bureaux d'étude Setec Hydratec et Sinbio, pour une mission de maîtrise d'œuvre en 2019. La phase de concertation engagée en 2020 avec les exploitants agricoles concernés par le projet s'est poursuivie en 2021. Le projet a ainsi pu être adapté pour répondre à la fois aux problématiques de renaturation du cours d'eau et aux attentes des exploitants. Si tout va bien les travaux pourraient démarrer sur la Bibiche après le 15 août 2025. Il faut respecter les périodes de nidifications, on ne travaille pas à la belle saison et en hiver il faut aussi gérer la météo... Ce n'est pas évident et cela retarde les chantiers. Lors d'une renaturation, on intervient sur l'enlèvement des embâcles, la végétation des abords, on élague, on replante, et sur la stabilité ou le remodelage des berges. En aucun cas on ne cure le lit du cours d'eau. Après les travaux de renaturation, c'est le cours d'eau qui va lui-même retravailler son lit. Ces travaux visent également à éviter les inondations futures, dans les parcelles agricoles, mais surtout au niveau des habitants de la commune de Basse-Ham qui sont en bout de la Bibiche.



Le montant total HT des travaux projetés, 895 318€, dispose du soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse à hauteur de 70%. Aucune participation financière ne sera demandée aux propriétaires riverains. Cette somme est alimentée par la taxe GEMAPI, une taxe additionnelle à la taxe foncière qui vise à financer les actions de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations. Elle est redevable par tous les contribuables à la taxe foncière.

Lors d'une renaturation, c'est l'EPAGE qui se substitue aux propriétaires riverains du cours d'eau qui sont normalement tenus d'entretenir les berges et la végétation.

Un arrêté préfectoral a été signé en date du 31 mars 2025 (disponible en mairie) portant déclaration d'intérêt général des travaux de renaturation du ruisseau de la Bibiche et de ses affluents sur le territoire des communes de Bettelainville, Trémery, Luttange, Metzeresche, Volstroff, Metzervisse, Distroff, Kuntzig, Valmes-troff, Basse-Ham.

Consistance des travaux :

- Rétablir la continuité écologique et effacer l'impact d'ouvrages présents en lit mineur, par des opérations d'arasement,
- Restaurer les profils de berges de cours d'eau rectifiés et recalibrés, en reméandrant, en retalutant les berges et en diversifiant les écoulements,
- Déplacer des lits mineurs de cours d'eau pour en améliorer la fonctionnalité,
- Restaurer des zones humides ou les créer, en reprofilant des annexes hydrauliques ou par la création de mares,
- Rétablir et restaurer la ripisylve des cours d'eau par une gestion adaptée, un programme de plantation des berges et la mise en œuvre de protections contre l'abrutissement du bétail.

Les travaux projetés contribueront à :

- Restaurer les fonctionnalités de la ripisylve des cours d'eau,
- Restaurer la fonctionnalité morphologique des cours d'eau,
- Protéger les berges des cours d'eau des risques de dégradation,
- Protéger les zones à enjeux de l'érosion,
- Rétablir la continuité écologique et réduire le risque d'inondations au droit de deux ouvrages en lit mineur.

Pendant la durée des travaux, les propriétaires seront informés, en amont, de la visite sur leurs terrains des personnes concernées par les travaux ainsi que des engins strictement nécessaires à la réalisation des travaux.

Le programme prévisionnel des travaux envisage leur réalisation de 2025 à 2027, il débiteront par la commune de Basse-Ham.





CONCERT

Le 8 mars, le Conseil de Fabrique a organisé un concert proposé par les chorales Notre Dame de Thionville et Notre Dame de la Vallée des Moulins.

Ces deux formations fusionnent lors des grandes occasions.

Ainsi, ce groupement est composé de 25 choristes, dont des solistes, d'un trompettiste et de pianistes.



Ce fut une belle prestation et un moment fort en émotion. Le public était conquis par le programme très varié. Bravo à eux et bonne continuation.



REPAS PAROISSIAL

Comme chaque année le jour des Rameaux, le 13 mars, le repas paroissial organisé par les membres du Conseil de fabrique fut une réussite, tant par la qualité du repas que par les animations.

Les bénévoles ont redoublé leurs efforts malgré les difficultés particulières rencontrées cette année et la présidente Andrée Pesant les en remercie vivement.

Une collation sera organisée prochainement pour gratifier ces bénévoles.





MARIAGE



Le 12 avril 2025, un conseiller municipal, Patrick Thill, marie son fils, Arnaud Thill avec Louise Bouton



AGENDA

Dimanche 13 juillet, barbecue de la Mairie, place des Fêtes,
Lundi 14 juillet à 11h00 cérémonie au monument aux morts,
Vendredi 26 septembre, à 20h00 à l'Hexagone, Théâtre par la Compagnie les Z'effrontés ,
Vendredi 17 octobre, à 20h00 à l'Hexagone, Théâtre par la troupe l'Ile en Joie,
Dimanche 19 octobre à 12h00 à l'Hexagone, repas des aînés,



NAISSANCES

Léane Schmitt de Lovinfosse,
Née le 14 janvier 2025



Baptiste Lambert né le 4 février 2025

PACS



Le 24 février 2025

Léo-Paul Armand et Marie Thomas

DECES :

04 janvier 2025 : Cyrille Dietsch
15 février 2025 : Maurice Maubeuge
16 février 2025 : Bernard Staebler
20 février 2025 : Fernande Vaisset épouse Heit
27 février 2025 : Lucien Bastien